

# LA DROGUE

*Par Alain Labrousse*

La décennie qui vient de se terminer loin d'avoir vu des progrès dans la lutte contre la production et le trafic de drogues, a plutôt été marquée par une aggravation sensible de la situation. En effet, en ce qui concerne la production des drogues illicites, les superficies cultivées, malgré les politiques mises en place et les discours volontaristes, notamment de la part des États-Unis et des organisations internationales, continuent à augmenter ou, dans le meilleur des cas, à stagner, dans les grands pays producteurs – Afghanistan (pavot), Colombie (cocaïer), Maroc (cannabis), Pays-Bas et Birmanie (drogues de synthèse)<sup>1</sup> – tandis que les pays producteurs “émergents” se multiplient, par exemple en Afrique australe pour les drogues de synthèse. Répondant aux tendances à la poly-consommation dans de nombreuses régions du monde (Afrique du Sud, Argentine, espace Schengen, États-Unis, Mexique, Russie), les poly-trafics tendent à se généraliser.

Le blanchiment d'argent et son corollaire, la criminalisation du politique, touchent désormais, via la mondialisation des flux financiers, l'ensemble du globe. La multiplication des conflits locaux, effet pervers de la fin de la guerre froide, n'a fait qu'accroître ce phénomène. L'OGD en a dénombré une trentaine dans le monde (dont la moitié en Afrique) dans lesquels intervient la drogue, à des niveaux divers<sup>2</sup>. L'impact des conflits n'est pas seulement observable dans des pays du tiers monde comme l'Afghanistan, la Birmanie, la Colombie ou l'Angola. L'étude consacrée dans le dernier rapport de l'OGD à la lutte anti-terroriste en Espagne<sup>3</sup> montre comment l'organisation basque ETA est entrée, presque malgré elle, dans le trafic de drogues et l'incitation à la consommation, tandis que les forces de l'ordre qui la combattaient ont eu, elles-mêmes, recours à la contrebande pour mener à bien leur mission.

Enfin, tandis que les pays du Nord connaissent un développement et une croissance, à bien des égards “provocants”, ceux du Sud sont de plus en

---

1 Sur les cultures illicites, voir en particulier OGD/Alain Labrousse : *Drogues, un marché de dupes*, [80 photos couleur] Editions Alternatives, mai 2000.

2 OGD : *Conflits, drogues et activités mafieuses*, Fondation Charles-Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, Paris, 1999.

3 Géopolitique mondiale des drogues 1998/1999, avril 2000.

plus happés par la spirale de la dette et de la paupérisation. L'analyse précise des mécanismes socio-économiques, à la fois au niveau mondial et dans chaque situation concrète, est donc un préalable indispensable à une meilleure compréhension du phénomène drogue. Celui-ci apparaît souvent comme une réponse aux dysfonctionnements économiques et sociaux, mais il peut aussi les accentuer (comme lors des récentes crises financières au Mexique et en Asie), voire les générer, créant ainsi des espaces d'impunité qui entraînent un développement de la criminalité. Phénomènes observables chez des puissances régionales du calibre de la Russie, du Brésil, du Mexique ou de l'Afrique du Sud.

### **L'explosion de la production des drogues**

Si l'on veut mesurer l'évolution des productions, les hasards de la géopolitique font que l'année 1988 est particulièrement significative dans plusieurs des grands pays producteurs. En effet, elle marque en Birmanie l'écrasement du mouvement démocratique qui sera suivi, dans les années suivantes par des accords passés successivement entre la junte militaire (SLORC) et les minorités ethniques contrôlant la production d'opium et d'héroïne : troupes wa de l'ex-Parti communiste, Kachin Independence Organisation (KIO), MonTai Army (MTA) de Khun Sa<sup>4</sup>. En Afghanistan, c'est en 1988 que les Russes se retirent dans les villes, abandonnant complètement les zones rurales au moudjahidins qui vont y développer les productions de pavot<sup>5</sup>. En 1992, l'engagement pris par les Américains et les Russes de ne plus livrer d'armes à leurs protégés a provoqué une nouvelle extension des productions dans le but de financer la guerre entre factions. L'année 1988 marque en Colombie l'apogée de la puissance des cartels de Medellin et de Cali qui se sentent assez forts pour défier l'État et au Pérou, de celle de la guérilla du Sentier lumineux, qui opère en particulier dans la vallée du Huallaga, alors la première zone mondiale de production de feuilles de coca et de pâte base de cocaïne. Le combat menée par l'armée contre la subversion va amener cette dernière à prélever des taxes sur le trafic à mesure qu'elle réduit l'aire d'influence du Sentier lumineux. Tous ces événements, qui ont touché quatre des cinq grands pays producteurs de la matière première des drogues dures (la Bolivie constituant de ce point de vue l'unique exception), justifie que l'on prenne pour référence, en ce qui concerne les productions, l'année 1988.

La production latino-américaine de chlorhydrate de cocaïne oscillait alors entre 500 et 700 tonnes<sup>6</sup>. Cette même fourchette varie en 1999, selon les sources de 700 à 1 300 tonnes. La production reste le monopole de trois pays andins : la Bolivie, le Pérou et la Colombie, mais avec des changements significatifs quant au rôle de chacun d'entre eux dans la chaîne de la production. Avec 140 000 hectares de cultures, la

---

4 Sur ce point, on peut consulter un ouvrage paru au mois d'avril : Francis Christophe *Birmanie, la dictature du pavot*. Paris : Éditions Philippe Picquier, 1998, 186 p.

5 National Narcotics Intelligence Consumers Committee (NNICC). The NNICC Report 1989. Washington, juin 1989, p. 13.

6 UNDCP, Information Sheet N°2. Key Statistics : Ilicit Drug Production, Trafficking and Consumption., pp 2-5

Colombie a désormais remplacé le Pérou comme premier producteur de matière première, feuille de coca et pâte base de cocaïne ; la Bolivie, quant à elle est devenue depuis trois ou quatre ans un important producteur de produit fini, le chlorhydrate de cocaïne, qu'elle exporte via le Brésil comme le montrent les récents travaux de Christian Geffray<sup>7</sup>. Quant aux trafiquants mexicains ils ont pris depuis trois ou quatre ans aux Colombiens, non seulement une part importante du marché de gros aux États-Unis et au Canada, mais également une grande partie de la distribution de détail dans ces deux pays<sup>8</sup>. En ce qui concerne les opiacés, en 1988 la Birmanie et l'Afghanistan, les deux plus importantes sources dans le monde d'opiacés, ils produisaient chacun entre 800 et 1 000 tonnes d'opium. Cette production se situe, onze ans plus tard, autour de 1 200 tonnes pour la Birmanie, de quoi fabriquer théoriquement 120 tonnes d'héroïne. En Afghanistan, la production qui se situait autour de 2 500 tonnes entre 1994 et 1998, a brusquement connu un boom en 1999 : 4 600 tonnes.

En ce qui concerne les cultures de cannabis, elles sont passées au Maroc, le pays qui exerce un quasi monopole de l'approvisionnement de la France en haschisch, de 30 000 hectares en 1988 à plus de 80 000 aujourd'hui<sup>9</sup>. L'Afghanistan et le Pakistan produisent vraisemblablement à eux deux près de 2 000 tonnes de haschisch, soit l'équivalent de la production marocaine. Quand au territoire de la CEI, il recèle un potentiel de cannabis sauvage, en grande partie inexploité, de quelque 3 millions d'hectares.

Le marché européen de l'ecstasy est alimenté par des laboratoires situés dans l'espace Schengen, aux Pays-Bas en particulier, ainsi que dans les pays d'Europe centrale. Mais les trafiquants des pays producteurs des drogues d'origine naturelle sont également entrés en force sur ce marché. Les cartels mexicains produisent par exemple pour le marché des États-Unis des dérivés amphétaminiques et les Rois de l'opium du Triangle d'or en alimentent désormais les immenses marchés asiatiques. En dépit de cette augmentation de la production de toutes les drogues, on n'observe quasiment pas de guerres entre organisations criminelles pour le contrôle des marchés.

La première raison de cette absence de conflit est que les marchés de consommation, sur le plan mondial, sont également en pleine expansion. Cela provient d'abord d'un développement extrêmement rapide de l'usage des drogues dans les pays producteurs eux-mêmes, et d'une façon plus générale dans ceux du Tiers monde, dont les marchés, même avec des prix très bas, servent d'amortisseurs aux recherches de débouchés dans les pays riches. On sait par exemple, à la suite de l'étude dirigée par Doris Buddenberg pour le compte du PNUCID<sup>10</sup>, qu'il existe 1,5 million d'héroïnomanes au Pakistan qui absorbent, principalement

7 Christian Geffray Projet de recherche : Effets sociaux, économiques et politiques de la pénétration du trafic de cocaïne en Amazonie brésilienne. [Rapport d'activité n°2 (février 1996)]. Enquête Matto Grosso, octobre -novembre 1995. Convention ORSTOM-CNPq, 122 p.

8 *Les Mexicains marginalisent les Colombiens sur le marché U.S* in La Dépêche Internationale des drogues n°76, février 1998, p1-3.

9 OGD *État des drogues, drogues des États*. Paris : Hachette/Pluriel, 1995, pp. 29-32.

10 Doris Buddenberg *The Illicit Opiate Industry of Pakistan. Draft Report*. Islamabad : UNDCP, février 1994,,.

fumée mais également injectée, 50 à 80 tonnes d'héroïne à raison de 10 F le gramme à 60 % de pureté. Ils sont au minimum 300 000 en Thaïlande. Des recherches menées par l'OGD pour le compte de l'Union européenne et du PNUCID<sup>11</sup> font apparaître un développement extrêmement rapide de la consommation de toutes les drogues dans les grandes métropoles d'Afrique. On estime par exemple que les consommateurs de crack sont environ 150 000 en Afrique du Sud<sup>12</sup>. A cela s'ajoute la diversification des marchés dans les pays riches eux-mêmes : en Extrême-Orient, au Japon et à Hong Kong, (l'un traditionnellement consommateur d'amphétamine, l'autre d'héroïne), la cocaïne fait actuellement une percée. Enfin les pays ex-communistes, la Russie et l'Europe centrale, deviennent de nouveaux marchés qui absorbent toutes les drogues en quantité croissante. Cette situation fait que l'impact de l'augmentation de la production est amorti avant de toucher le marché européen.

### **La transformation des organisations criminelles**

Cette diversification des productions et des marchés coïncide avec un autre phénomène, dont elle n'est probablement qu'une des causes : la décentralisation des organisations criminelles. Dans les années 1980, on avait assisté à un développement considérable des activités liées au commerce des drogues illicites. La transformation, l'exportation et dans une moindre mesure, la distribution de ces produits, étaient, pour une large part, entre les mains de grandes organisations criminelles dont certaines s'étaient investies dans le trafic sur une large échelle au cours de la décennie précédente : mafias italiennes, ce qu'il est convenu d'appeler les "cartels colombiens" ou les seigneurs de la guerre du Triangle d'or. Certes, la structure centralisée et hiérarchisée de ces organisations a été souvent mythifiée, non seulement par la presse mais également par certains chercheurs. Mais même si ces organisations n'avaient rien de la "pieuvre"<sup>13</sup> omnipotente décrite par certains, elles n'en monopolisaient pas moins une partie importante du marché et entretenaient entre elles des relations d'affaires.

A la fin de la décennie, le trafic des drogues présente une physionomie sensiblement différente. D'une part ces grandes organisations se sont décentralisées, d'abord sous l'effet de la répression à laquelle elles fournissaient des cibles trop aisément identifiables. Dans un second temps elles se sont volontairement sabordées pour se réorganiser sous d'autres formes : il est significatif, que pratiquement à la même époque, à la fin de l'année 1995, un certain nombre de leaders du cartel de Cali se soient volontairement constitués prisonniers ; que le Roi de l'opium, Khun Sa, à la tête d'une armée de 20 000 hommes, se soient rendu aux autorités birmanes<sup>14</sup> ; que le trafiquant pakistanais, Haji Ayub ait pris

11 OGD *Conduct of an Economic, Social and Political Analysis of Illicit Drug Trends in Africa - Senegal and Côte d'Ivoire*[document de travail], PNUCID, 1998.

12 OGD *La situation des drogues en Afrique australe* Bruxelles : Commission européenne, 1998.

13 Voir par exemple Claire Sterling *La pieuvre*. Paris : Robert Laffont, 1990, 394 p. ou Xavier Raufer *Les superpuissances du crime*. Paris : Plon, 1993, 303 p.

14 *Khun Sa passe la main...au SLORC* in *La Dépêche Internationale des Drogues* n°52, février 1996, p.1-3.

l'avion pour se constituer prisonnier aux États-Unis. En échange, ces barons de la drogue, ont en général obtenu la possibilité d'investir dans le développement de l'économie de leur pays, soit directement, soit à travers des membres de leur famille ou des fondés de pouvoir. Quant à leurs organisations, elles se sont décentralisées. Ainsi en Colombie, alors que l'on dénombrait 3 ou 4 cartels au début des années 1990, la Drug Enforcement Administration (DEA) parle aujourd'hui de 14 organisations de taille moyenne. Il serait sans doute plus près de la vérité d'en dénombrer une quarantaine, la décentralisation des groupes les plus importants ayant permis également l'émergence de nouveaux acteurs. À côté de ces moyennes organisations prolifèrent une multitude de petits entrepreneurs, et même de familles au sens nucléaire que l'on estime à 3 000 dans le cas de la Colombie. Ces transformations ne sont pas sans incidence sur les nouvelles modalités du trafic international. À côté des tonnes de drogues saisies, à propos desquelles les polices font un grand étalage publicitaire, circulent sur le marché, dans le cas de l'héroïne et, plus récemment, de la cocaïne, une quantité considérable de petits lots transportés par des fourmis. Mis bout à bout, ils représentent des livraisons, parfois tout aussi importantes, comme on peut s'en convaincre en consultant les statistiques mensuelles de l'Organisation mondiale des douanes (OMD)<sup>15</sup>.

### **La multiplication des conflits locaux**

Avec les succès de la répression contre les grandes organisations et l'explosion et la diversification des productions, le troisième élément constitutif de la nouvelle situation est la multiplication des conflits locaux, effet pervers de la fin de l'antagonisme des blocs et des soubresauts provoqués par l'effondrement de l'Union soviétique<sup>16</sup>. Les grandes puissances que la dissuasion nucléaire empêchait de s'affronter directement, le faisait à travers leurs alliés dans le Tiers monde. La fin de la guerre froide, loin de mettre fin à ces conflits locaux, n'a fait que révéler leur absence de motifs idéologiques et à libérer des forces, jusque là sous contrôle, au sein d'affrontements ethniques, nationaux, religieux, etc. Les belligérants ne pouvant désormais compter sur le financement de leurs puissants protecteurs ont dû trouver dans les trafics, dont celui de drogues, des ressources alternatives<sup>17</sup>. Certains de ces conflits, en Colombie, en Afghanistan ou en Angola, existaient avant la fin de la guerre froide. Mais le retrait de partis frères ou de puissants protecteurs, fait qu'ils ont pris un caractère nouveau : glissement progressif vers des activités de prédation dans le cas des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ; antagonismes ethnico-religieux manipulés par les puissances régionales dans celui des guerres civiles afghane et angolaise. Ailleurs, la chute des régimes communistes est à l'origine des conflits yougoslaves, tchéchènes, azéris-arméniens, des guerres civiles

---

<sup>15</sup> OMD Aide mensuelle aux différents ciblage douaniers.

<sup>16</sup> Alain Labrousse ; Michel Koutouzis Géopolitique et géostratégies des drogues. Paris : Economica, 1996, pp. 23-32.

<sup>17</sup> Jean Christophe Ruffin [ed] *Économie des guerres civiles*. Paris : Hachette, 1996, 593 p.

géorgiennes, de la recrudescence du conflit anatolien depuis 1993<sup>18</sup>. Les protagonistes de ces affrontements, dans leur recherche de financements, font flèche de tout bois : trafic de pétrole, de drogues, de métaux stratégiques, etc. Mais l'escalade des profits dans le cas de la drogue en font une source de financement particulièrement intéressante. L'exemple le plus récent est celui du Kosovo. Depuis 1991, l'OGD a signalé que les profits de la vente d'héroïne dans toute l'Europe par des ressortissants albanais de cette province serbe, en particulier en Suisse, étaient utilisés pour acheter des armes.<sup>19</sup> Ces réseaux politiques ou militants que l'OGD nomme les "circuits courts" utilisent en particulier leur diaspora et leurs migrants en Europe comme des têtes de ponts dont les acteurs créent des réseaux au profit de la cause ou parfois agissent en toute autonomie<sup>20</sup>

### **Les contradictions de la lutte antiblanchiment**

Les drogues illicites d'origine naturelle, à l'exception du cannabis cultivé dans des pays comme les États-Unis, l'Australie ou les Pays Bas essentiellement destiné au marché interne, poussent dans des pays du tiers monde : Birmanie, Afghanistan, Pakistan, Maroc, Bolivie, Pérou et Colombie, pour ne mentionner que les principaux producteurs/exportateurs. Cette situation amène le public à faire porter à ces pays la responsabilité des dégâts causés par les drogues dans les pays riches. Cependant, si l'on considère le blanchiment de l'argent généré par ces productions, on s'aperçoit que le tableau est en quelque sorte inversé. D'abord on constate qu'entre le prix payé au paysan pour la matière première de la drogue et celui que cette dernière rapportera, au détail, dans les rues des pays riches, la multiplication du profit est en moyenne de 1 500 à 2 000 dans le cas de l'héroïne et de 20 à 40 dans le cas du haschisch<sup>21</sup>. pour lequel les trafiquants "se rattrapent" sur les énormes quantités commercialisées. On estime d'autre part que les profits de la drogue qui restent ou reviennent dans les pays producteurs ne représentent pas plus de 10 % de la valeur finale du produit vendu dans les pays riches. Ainsi, alors que le marché mondial de la cocaïne colombienne représente de 20 à 30 milliards de dollars, les retombées sur l'économie locale ne dépassent pas 2 à 3 milliards de dollars. On peut en conclure que la plus grande partie des profits générés par la vente des drogues se blanchissent et s'investissent dans les pays riches. C'est la raison pour laquelle ces derniers ont fait de la lutte contre le blanchiment une priorité. Ils ont créé une multitude de services spécialisés internationaux et nationaux pour traquer l'argent sale des narco : GAFI, TRACFIN, FINCEN, CTIF, FOPAC, etc. La principale organisation multilatérale, le Groupe d'action financière (GAFI) ayant été créé en 1989, il est légitime de s'interroger sur le bilan de cette lutte. Damien Callamand, expert du FOPAC, cellule anti-blanchiment

---

18 Michel Koutouzis Drogues à l'Est : logique de guerres et de marché, IFRI Politique étrangère 1/95 p.p233-244.

19 La Dépêche Internationale des Drogues n° 1, 16, 35, 56, 58.

20 OGD Géopolitique des Drogues 1995. Paris : La Découverte, 1995, pp 8-12.

21 OGD *Atlas mondial des drogues*. Paris : PUF, 1996, p. 212.

d'Interpol, a récemment déclaré<sup>22</sup> que si l'on saisissait environ 10 % des drogues en circulation, on ne confisquait guère que 1 % des profits générés par l'ensemble des activités criminelles. Il ajoutait que hormis l'"Opération La Mina" (1994) qui a abouti à la saisie de 1,2 milliard de dollars, l'ensemble des autres saisies effectuées depuis qu'existe la lutte anti-blanchiment dans le monde, c'est à dire une dizaine d'années, se situeraient entre 1 et 2 milliards de dollars, alors que les profits de l'argent de la drogue sont estimés annuellement à des sommes variant entre 300 et 500 milliards de dollars.

Au-delà de l'ambiguïté des systèmes juridiques de contrôle et des défaillances dans leur application, existe aujourd'hui une contradiction plus fondamentale : la volonté de contrôler les mouvements de capitaux dans le cadre d'une économie mondialisée. D'un côté les organismes financiers internationaux recommandent la circulation sans entrave des capitaux, de l'autre les États leur étroite surveillance dans le cadre de la lutte antiblanchiment. Les recettes ultra-libérales imposées aux pays du Sud et de l'Est impliquent notamment des privatisations massives et rapides dans des pays qui ne disposent généralement pas de capitaux, dont les unités industrielles et les services sont obsolètes et où les risques dissuadent souvent les entrepreneurs d'investir. Cela ouvre tout grand la porte à des mafias pour qui l'essentiel est moins de faire des affaires rentables, que de recycler leurs capitaux dans des conditions avec lesquelles ne peut concurrencer aucun entrepreneur disposant de capitaux licites. C'est ainsi que les mafias italiennes ont racheté des canards boiteux en Allemagne de l'Est et dans toute la CEI, que les mafias russes ont mis la main sur une grande partie des secteurs économiques dans leurs pays, que l'on voit pousser comme des champignons des complexes touristiques en Amérique latine et en Afrique dont les coefficients de remplissage sont truqués pour justifier le blanchiment des organisations criminelles de tout poil<sup>23</sup>.

Mais les pays riches, en particulier certains de ceux qui appartiennent à l'espace Schengen, participent également à cette recherche de nouvelles alternatives économiques dans leurs possessions d'Outre-mer où ils font la chasse aux investisseurs étrangers pour lancer ou relancer l'économie : des zones franches se créent dans le but de développer de nouvelles activités (tourisme, services financiers). C'est le cas, par exemple, dans les Caraïbes, non seulement chez les États indépendants, mais également dans les territoires d'Outre-mer des pays du Nord, comme l'île de Saint-Martin que se partagent la France et les Pays-Bas. Après les mafias américaines dans les années 1950/1960, s'y sont successivement installées les organisations criminelles italiennes dans les années 1960/1970 et les organisations libanaises dans les années 1980/1990. Dernières arrivées, les *maffyas* turques. Non seulement cette île est devenue une plate-forme du transit de la cocaïne à destination de l'Europe, mais aussi un centre de blanchiment de premier ordre à travers les banques, les infrastructures touristiques et les casinos.

---

22 Communication orale au cours d'un séminaire qui s'est tenu à Genève du 7 au 8 octobre 1997.

23 *Les touristes "virtuels" de Zanzibar* in La Dépêche Internationale des Drogues n°62, décembre 1996, p5.

Dernier obstacle aux velléités de contrôle des capitaux : le Cyberbanking<sup>24</sup>. Si les transactions bancaires ne sont pas une nouveauté, ce sont leur application par le biais d'Internet qui en sont une. Cette facilité de mouvement offerte par un gigantesque réseau transnational aux multiples ramifications présente la particularité d'accroître la volatilité des capitaux et ceci pour deux raisons : tout d'abord, parce que de son propre ordinateur personnel des fonds peuvent être transférés d'un continent à l'autre et ensuite parce que l'argent liquide peut être stocké sur une *smart card* (porte monnaie électronique). L'argent est par conséquent immédiatement disponible à l'inverse d'une carte bancaire qui nécessite un distributeur. L'élimination de ce lien favorise également la confidentialité puisque par une simple opération commerciale impliquant une carte de crédit il est possible de repérer et de suivre l'itinéraire d'un individu. Cela offre d'immenses possibilités à des entreprises criminelles pour déplacer des sommes colossales. Ce problème s'accroît lorsqu'on associe à l'extrême perméabilité des banques offshore dont la législation bancaire des territoires où elles se trouvent est assouplie de façon à attirer les capitaux. Il convient de reprendre ici les analyses du professeur Jean Dupuy dans son article "Le dédoublement du monde" : "*Nous assistons à l'émergence d'un monde dual. Au monde des États, système de légalité, se mêle un monde dont les acteurs sont des forces vives, portés par des flux transnationaux et animés du seul désir de l'efficacité. Ce second monde se distingue radicalement du premier : il est sans frontière ; il est hors la loi*". On ne saurait souligner plus radicalement les difficultés de s'attaquer au trafic de drogue à travers la lutte contre le blanchiment. En réalité, on ne peut espérer s'opposer au développement des trafics destinés à l'Europe, et plus généralement dans le reste du monde, qu'en combinant plusieurs formes d'action : d'abord en s'attaquant aux causes économiques, sociales et psychologiques de la consommation ; ensuite en réduisant les inégalités des échanges entre pays riches et le reste du monde ; enfin en ne se laissant pas arrêter dans la lutte contre les grands trafics par des intérêts économiques et stratégiques qui poussent à ménager des États clients ou alliés qui sont, soit eux-mêmes directement compromis avec le narco-traffic, soit qui ferment les yeux sur les activités de leurs citoyens.

*Alain Labrousse était, jusqu'à sa dissolution, directeur de l'Office Géopolitique des Drogues (OGD).*

---

24 Note interne du PNUCID.